

La lutte contre le souchet comestible nécessite des efforts méthodiques

Extrait de Cultures maraîchères Info No. 7/2012 | 25.04.2012

Auteurs: R. Neuweiler und R. Total, Agroscope Changins-Wädenswil ACW

L'augmentation des températures permet la germination des tubercules du souchet comestible se trouvant dans la couche superficielle du sol. Il est temps de surveiller attentivement la présence de foyers d'infestation dans les champs.

Paramètre décisif de la lutte: la détection précoce

À première vue, le souchet comestible (qui appartient à la famille des cypéracées) peut être confondu avec une poacée (graminée). Les caractères qui l'en distinguent sont, notamment, sa tige triangulaire emplie de moelle et dépourvue de noeuds, et les limbes foliaires rigides d'un vert jaunâtre, à section en V, qui présentent en leur milieu un sillon bien visible. On trouvera des informations supplémentaires sur les moyens de reconnaître et de combattre le souchet comestible dans la notice d'Agroscope

http://www.agroscope.admin.ch/data/publikationen/12784969_12_M_Erdmandelgras_Finternet.pdf.



Figure 1: Le limbe des feuilles du souchet comestible sont rigides, en forme de V et comportent un sillon au milieu (Foto: R. Total, ACW)

Les plantes isolées apparaissant sur les champs n'ayant pas été jusque-là infestés de souchet doivent être déterrées avec leur motte, emballées soigneusement et acheminées à la station d'incinération. Les emplacements colonisés doivent être marqués de manière bien visible afin de permettre la surveillance attentive d'une éventuelle récidive. L'efficacité de la lutte contre le souchet comestible diminue dès que commence la formation de nouveaux tubercules; elle dépend donc beaucoup de la précocité du repérage des plantes.

Pour empêcher la progression, nettoyer les champs et les machines

Trop souvent, les machines et outils exportent d'un champ infesté des tubercules du souchet qui vont ainsi coloniser de nouvelles surfaces. Les parcelles déjà infestées doivent donc être travaillées et récoltées en dernier, puis les machines et outils soigneusement nettoyés sur place. Une prudence particulière s'impose lors de l'usage communautaire des machines ainsi que lors de la préparation des légumes racines, des pommes de terre et des betteraves sucrières en ateliers collectifs. Dans les régions déjà infestées ponctuellement de souchet, les déchets de récolte et la terre attachée aux racines ne doivent être sous aucun prétexte déversés sur des parcelles encore épargnées par l'infestation.



Figure 2: Les machines doivent être nettoyées immédiatement après le travail au champ, faute de quoi elles peuvent exporter les tubercules ou parties de plantes vers d'autres parcelles (Foto: R. Total, ACW)

Essais de grande envergure d'assainissement des surfaces

Au printemps 2011, des essais de lutte ont été entrepris à cinq endroits fortement infestés de souchet en Suisse alémanique, en Romandie et au Tessin, dans le cadre d'un projet commun de plusieurs offices techniques cantonaux et des malherbologues d'Agroscope ACW. Ces travaux visaient principalement à établir l'efficacité de diverses stratégies de lutte, avec pour objectif l'assainissement durable de surfaces dont l'infestation était problématique.

Bien que les procédés les plus efficaces jusqu'ici doivent être encore testés dans les années à venir, on peut déjà tirer un premier bilan intermédiaire concernant l'efficacité à court terme des mesures de lutte comparées dans cette campagne.

Restrictions dans la rotation des cultures

En cultures maraîchères, on ne dispose pas d'herbicide montrant une bonne efficacité contre le souchet comestible. De plus, les adventices en peuplements denses occasionnent d'importantes pertes quantitatives et qualitatives aux cultures maraîchères. En conséquence, il faut évidemment éviter, au moins temporairement, de cultiver des légumes sur les parcelles colonisées par le souchet comestible. La culture qui se prête le mieux à l'assainissement de ces surfaces est le maïs, en raison de sa tolérance élevée aux herbicides.

C'est au stade 2-3 feuilles que le souchet comestible se montre le plus sensible aux mesures de lutte, ainsi qu'on a pu le constater au cours des essais mis en place en 2011. Pour appliquer le traitement herbicide au moment le plus opportun, il faut repousser le semis du maïs à la période principale de germination du souchet, c'est-à-dire entre le début mai et la mi-mai.



Figure 3: Le moment optimal de traitement herbicide est le stade 2-3 feuilles du souchet. Le semis de maïs devra donc se faire au début de la période principale de germination de l'adventice, entre le début mai et la mi-mai (Foto R. Total, ACW).

Il faut de l'obstination!

L'application d'herbicide doit être fractionnée pour atteindre au stade sensible les plantes de souchet se développant plus tardivement. Toute stratégie de lutte doit viser à empêcher totalement le développement du souchet et la formation de nouveaux tubercules. C'est le seul moyen de réduire progressivement la pression d'infestation. Dans tous les cas, il vaut la peine de traiter au pulvérisateur à dos les foyers apparaissant plus tard dans les cultures.

Seuls quelques groupes d'herbicides s'avèrent efficaces

Les feuilles du souchet comestibles sont recouvertes d'une couche de cire imperméable. Les herbicides doivent donc être appliqués avec un mouillant pour une pénétration optimale dans l'intérieur des feuilles.

Les herbicides ayant montré une efficacité moyenne à bonne contre le souchet comestible, au cours des essais de lutte réalisés en 2011, sont à base de substances actives appartenant au groupe des sulfonyles. Les tricétones, herbicides classiques en cultures de maïs, ont montré au moins une efficacité de fanage s'ils étaient appliqués au moment le plus favorable du développement du souchet. On a constaté une efficacité bonne et durable d'un traitement fractionné en deux applications avec un mélange de Rimsulfuron (Titus) et de Mesotrione (Callisto), deux produits déjà autorisés en Suisse en cultures de maïs.

Efficacité conditionnelle des traitements de prélevée

L'efficacité des herbicides racinaires sur les adventices dépend beaucoup de l'humidité du sol à l'époque de l'application. Les expériences faites l'année dernière avec l'herbicide Dual Gold ont montré que le succès de la lutte contre le souchet comestible n'est pas assuré en conditions sèches. Cependant, un traitement en prélevée avec Dual Gold renforce l'efficacité des binages interlignes pratiqués par la suite.

Editeur

Extension Gemüsebau, Station de recherche Changins-Wädenswil ACW
<http://www.cultures-maraicheres.agroscope.ch/>

Copyright

Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil ACW
Reproduction autorisée avec indication de la source